

Boulogne, le 20 septembre 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant manifeste peut-être le désir de communier lorsqu'il est avec vous à la messe. Cette année, nous lui proposerons de se préparer à ce grand sacrement qu'est l'Eucharistie. Si vous souhaitez qu'il fasse sa première communion cette année, merci de **noter dans vos agendas** les dates suivantes auxquelles nous vous demandons d'être présents :

- **Jeudi 12 octobre, 7 décembre et 8 février à 18h 30** : réunions de préparation avec le Père Barthélemy qui auront lieu dans l'orangerie de l'école (durée 1 heure).
- **Samedi 10 mars 2018 de 9h30 à 12h : matinée du Pardon** qui aura lieu à Sainte Cécile (pour cette matinée, d'autres informations vous seront données ultérieurement)

Ces rencontres vous permettront de préparer votre enfant à l'une ou l'autre des célébrations de première communion qui vous sont proposées :

le samedi 24 mars 2018

le samedi 7 avril 2018

Les célébrations auront lieu à l'église Sainte Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne à 10h.

Nous vous rappelons que la première communion peut être célébrée :

- si l'enfant est baptisé, (le certificat de baptême est demandé avec le n° de l'acte)
- s'il participe régulièrement aux messes dominicales de votre paroisse; (l'enfant a besoin d'être encouragé et soutenu par sa famille.)
- s'il est initié au Sacrement de Réconciliation.
- s'il suit la préparation à l'école (retraite, veillée de prière...)

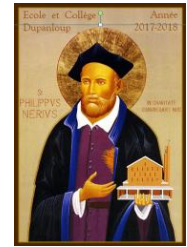
Nous serons heureux de vivre avec vous cette préparation et vous prions de croire à notre entier dévouement.

Père Barthélemy
Aumônier

Madame de La Varende
Adjointe en Pastorale

Monsieur Grimaud
Directeur

(Les réunions de préparation avec le prêtre s'adressent uniquement aux parents. Il n'y a pas de garderie prévue.



Ecole DUPANLOUP
4, avenue Robert Schuman
92100 - BOULOGNE

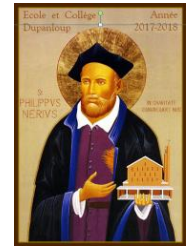
LA PREMIERE COMMUNION

Première communion du 24 mars 2018 à 10h à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 10 mars de 9h30 à 12h.
- **Retraite des enfants** : le mardi 20 mars de 8h à 17h.
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 23 mars de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants et nous les ramenons pour la veillée de prière).
- **Veillée de prière** le vendredi 23 mars à 18h30 dans la chapelle de l'école.
La présence des parents et des enfants est indispensable.

Première communion du 7 avril à 10h à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 10 mars de 9h30 à 12h.
- **Retraite des enfants** : le mardi 3 avril de 8h à 17h.
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 6 avril de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants et nous les ramenons pour la veillée de prière).
- **Veillée de prière** le vendredi 6 avril à 18h30 dans la chapelle de l'école.
La présence des parents et des enfants est indispensable.



Nom : _____

Parents de : _____

Je souhaite préparer mon enfant à la première communion du : _____

Je m'engage :

- à ce que l'un des deux parents soit présent :
Aux trois réunions préparatoires avec le père Barthélémy.
À la matinée du Pardon du samedi 10 mars.
À la veillée de prière précédant la première communion : (23 mars ou 6 avril).
- à accompagner mon enfant dans cette démarche en l'emmenant régulièrement à la messe.
- à suivre, à la maison, avec mon enfant, la catéchèse faite en classe. A regarder le cahier de catéchèse que vos enfants rapportent chaque semaine.
- à réfléchir à cette démarche avec votre enfant à l'aide du livret « Viens, Seigneur Jésus » que nous vous remettrons lors d'une réunion. A le compléter avec eux. Nous nous en servons lors de la retraite.

Merci de renvoyer ce document signé avant le 7 décembre, en précisant la date de première communion que vous souhaitez. **Nous vous la confirmerons fin décembre.**

(En raison du grand nombre d'enfants faisant leur première communion, les deux célébrations doivent être équilibrées pour que chaque famille trouve sa place dans l'église Sainte Cécile.)

Signature :